



Intégration du VIH et des droits de santé sexuelle et reproductive : Atteindre et impliquer les jeunes les plus affectés par le VIH

Le programme Link Up est une ambitieuse initiative triennale visant à promouvoir les droits de santé sexuelle et reproductive (DSSR) de plus d'un million de jeunes dans cinq pays. Lancé par un consortium de partenaires mondiaux au début de l'année 2013, le programme vise à atteindre cet objectif en renforçant l'intégration des programmes et de la prestation des services de VIH et de santé sexuelle et reproductive. Link Up travaille avec des jeunes affectés par le VIH, en particulier les jeunes hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, les professionnel(le)s du sexe, les consommateurs de drogues, les personnes transgenres ainsi que les jeunes de sexe féminin et masculin vivant avec le VIH. Le programme permettra de faire porter leurs voix à travers la mobilisation et la sensibilisation communautaires lors des forums nationaux et mondiaux, en particulier ceux éclairant le cadre de développement post-2015.

Qu'est-ce que l'intégration et comment profite-elle aux jeunes les plus affectés par le VIH ?

Intégrer les services de VIH et de DSSR revient à assurer la fourniture des composantes des services de santé sexuelle et reproductive, de concert avec les services de prévention, de traitement, de soins et de soutien liés au VIH. Par exemple, cela pourrait comprendre la fourniture de services de dépistage et de traitement des infections sexuellement transmissibles et du VIH dans les établissements sanitaires où l'on offre des services de planification familiale. L'intégration de la prestation de services peut accroître de manière significative l'accès des jeunes vivant avec le VIH aux services de VIH et de santé sexuelle et reproductive ainsi que l'accès des jeunes professionnel(le)s du sexe, des consommateurs de drogues, des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes et des personnes transgenres.

L'intégration complète fait des droits de l'homme un volet explicite de la prestation de services et permet de protéger les jeunes contre les violations des droits liés aux interventions peu judicieuses ciblant le VIH ainsi que la santé sexuelle et reproductive. Elle implique que les services soient assurés de manière rassurante, sans porter de jugement, quel que soit l'âge, l'appartenance ethnique, le sexe, l'orientation sexuelle, le statut juridique, le statut sérologique, le mode de vie ou les moyens de subsistance du patient. Mettre l'accent sur les droits de l'homme, s'entend également de la fourniture d'informations détaillées sur les droits de santé sexuelle et les droits de santé reproductive. Cette approche implique, la fourniture aux jeunes, des mêmes services assurés aux adultes et la promotion de la prise de décision bien éclairée de même que de la confidentialité et de la vie privée. Cela signifie également créer un environnement exempt d'abus, de violence, de coercition et de discrimination.

Comment les politiques nationales traitant de l'intégration prennent-elles en compte les besoins des jeunes les plus affectés par le VIH ?

Les évaluations nationales de Link Up au Bangladesh, au Burundi, en Éthiopie, à Myanmar et en Ouganda indiquent que l'intégration du VIH et de la santé sexuelle et reproductive figure pleinement dans les agendas nationaux de santé. Les évaluations ont examiné à quel point les politiques nationales relatives à l'intégration reconnaissent les jeunes les plus affectés par le VIH dans les cinq pays, en faisant les constatations suivantes :

- les politiques nationales en vigueur dans les cinq pays exigent l'intégration des services de VIH et de santé sexuelle et reproductive, ainsi que la sensibilisation ciblant les jeunes. Toutefois, lesdites politiques accordent peu d'attention aux besoins et aux droits des jeunes les plus affectés par le VIH ;

Partenaires du consortium

- ATHENA Network
- Global Youth Coalition on HIV/AIDS
- International HIV/AIDS Alliance (lead agency)
- Marie Stopes International in Bangladesh, Myanmar and Uganda
- Population Council
- Stop AIDS NOW!
- HASAB (HIV/AIDS and STD Alliance) in Bangladesh
- Alliance Burundaise Contre le SIDA (ABS) in Burundi
- Organisation for Support Services for AIDS (OSSA) in Ethiopia
- Alliance Myanmar
- Community Health Alliance Uganda

Autres collaborateurs clés :
FNUAP, l'UNESCO et AIDS Fonds

Financé par le Ministère des affaires étrangères du gouvernement des Pays-Bas (BUZA)

Pour avoir de plus amples informations, veuillez contacter :
Mike Podmore, Policy Manager, International HIV/AIDS Alliance (mpodmore@aidsalliance.org)

Pour suivre les progrès réalisés dans le cadre de Link Up, veuillez visitez le site : www.link-up.org

- les jeunes les plus affectés par le VIH ne se sentent pas en sécurité ou à l'aise lorsqu'ils ont accès aux services. Les cinq pays criminalisent la transmission du VIH, l'usage de drogues, les relations homosexuelles et le commerce du sexe, tandis que la police harcèle régulièrement et arrête les professionnel(le)s du sexe, les gays et les personnes transgenres ;
- les jeunes sont confrontés à de multiples obstacles entravant leur contribution aux processus d'élaboration des politiques et programmes de VIH et de DSSR ;
- le système de santé dispose de capacités insuffisantes pour fournir les services intégrés ;
- l'absence de données sur les jeunes les plus affectés par le VIH empêche les décideurs de disposer d'une base de données probantes pour guider la fourniture des services appropriés.

Les évaluations ont également révélé que l'attention que les donateurs accordent à l'intégration n'est pas régulière, et que l'intégration n'est mise en évidence que dans une mesure limitée dans les priorités des politiques mondiales. Les Objectifs du millénaire pour le développement traitent bien trop souvent du VIH et de la santé reproductive de manière cloisonnée, ce qui incite ainsi à ne pas adopter une approche intégrée. Le processus de formalisation d'un nouvel agenda de développement post-2015 coïncide avec la revue opérationnelle sur 20 ans du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). Cette situation offre une opportunité de promouvoir une approche plus holistique et intégrée en matière de VIH et de DSSR dans le prochain cadre de développement. Une équipe de travail de haut niveau de la CIPD s'emploie à faire en sorte que les DSSR, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, des adolescents et des jeunes soient des composantes essentielles de l'agenda de développement post-2015.

Recommandations

Aux gouvernements

- Renforcer les systèmes de santé afin qu'ils puissent pleinement fournir des services intégrés de VIH et de DSSR.
- Promulguer des lois qui garantissent le respect et la protection des droits sexuels et reproductifs. Abroger les lois discriminatoires ou punitives qui entravent l'accès aux services de VIH et de DSSR, telles que celles criminalisant la transmission du VIH et l'exposition au VIH, les pratiques homosexuelles et le commerce du sexe.

Aux Ministères de la santé

- Élaborer des politiques qui reconnaissent que les droits sexuels et reproductifs constituent des droits universels de l'homme et s'appliquent également aux jeunes les plus affectés par le VIH.
- Élaborer, financer et mettre en œuvre des politiques et des systèmes d'obligation redditionnelle visant à promouvoir la pleine intégration du VIH et des DSSR.
- Élaborer, financer et mettre en œuvre des politiques, des directives, des protocoles et des systèmes d'obligation redditionnelle visant à s'assurer que les prestataires de services de santé défendent et promeuvent les droits au volontarisme, à l'autodétermination, à la confidentialité et au consentement éclairé en ce qui concerne le dépistage et le traitement du VIH, la planification familiale et la prise de décision liée à la fécondité, ainsi que les soins prénataux, maternels et postnataux.
- Recueillir des données et soutenir la recherche qui favorise une meilleure compréhension des besoins de santé sexuelle et reproductive des jeunes les plus affectés par le VIH.
- Impliquer les jeunes les plus affectés par le VIH à la fois en tant décideurs et responsables de l'exécution des programmes. Renforcer les capacités des responsables et des prestataires de service de santé, ainsi que celles des jeunes les plus affectés par le VIH, afin de promouvoir un accès équitable aux services intégrés.

Aux donateurs

- Prescrire que les pays ayant bénéficié de financement tiennent leurs promesses en ce qui concerne les politiques et les interventions ciblant l'intégration du VIH et des DSSR, y compris celles en faveur des jeunes les plus affectés par le VIH et fournir les ressources pour renforcer leur capacité à le faire.
- Soutenir les interventions qui renforcent la capacité des jeunes à participer à l'élaboration de politiques et de programmes de santé, et à lever les barrières structurelles sous-jacentes auxquelles se heurtent les services de VIH et de DSSR telles que l'inégalité des sexes, les lois discriminatoires et punitives. Rechercher en particulier l'implication des jeunes vivant avec le VIH, des jeunes qui se livrent au commerce du sexe, des jeunes consommateurs de drogues, des jeunes transgenres, et des jeunes hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes.

Aux responsables des politiques mondiales

- Veillez à ce que l'agenda de développement post-2015 promeuve les recommandations de l'équipe de travail de haut niveau de la CIPD et soit assorti de cibles visant à éliminer les décès liés au sida et à réduire de manière significative les nouvelles infections par le VIH.

Aux groupes d'organisations de la société civile

- S'assurer que le plaidoyer conduit par la société civile cible les processus d'élaboration des politiques et des programmes liés à l'intégration du VIH et des DSSR aussi bien aux niveaux national que mondial.
- Renforcer les capacités, la participation et la marge de manœuvre en termes de leadership des jeunes les plus affectés par le VIH afin de faire des plaidoyers en tant que partenaires égaux pour la pleine intégration du VIH et des DSSR.
- Faire un plaidoyer pour la collecte de données représentatives au plan national et ventilées par âge, sur les jeunes les plus affectés par le VIH.